

Formation sécurité obligatoire au Document Unique pour l'attribution d'un titre d'habilitation signée par le titulaire et l'employeur - Imputable L6331-3 (Décret 2010 1118 ; UTE C18 510 ; NF C18510)

Déroulement de la formation - modules 1 & 3 :

Théorie

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdictions) et évaluer les risques dans ces limites.
- Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions.

Savoir-faire pratique

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations

Évaluation des acquis :

'Évaluation du Savoir' (théorie) :

Contrôles individuels notés, QCM (70% de bonnes réponses attendues).

'Évaluation du Savoir-faire' (pratique) :

Travaux pratiques notés - évaluation sur 2 mises en situation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Mise en situation (pratique). Évaluation par QCM. Centres GO ! équipés pour les TP.

Savoir travailler en toute sécurité comme exécutants à proximité d'un danger électrique (selon la NF C 18 510)

Modalité d'assistance E-learning :

Notre plateforme Web permet de suivre l'apprenant en temps réel avec un formateur, l'apprenant peut à tout moment communiquer avec son formateur de manière asynchrone (délai moyen de 48 heures hors samedi, dimanche et jours fériés).



Public concerné :

Formation initiale pour les exécutants (non électriciens) intervenant auprès d'installations électriques permanentes ou temporaires Basse-Tension ou Haute-Tension, ... (voir 'infos détaillées' ci-contre).

Niveau : aucun requis.

Objectifs :

Le candidat validera ses connaissances théoriques et pratiques d'exécutant non électricien à proximité d'installations électriques BT ou HT, conformément à la norme NF C 18 510.

Pré-requis :

Personnel non électricien sans connaissance en électricité, ou peu. Français lu, écrit, parlé.

Durée :

1 jour / 7 heures

Encadrement :

Formateur qualifié, ayant une grande expérience en électrotechnique et sécurité électrique.

Validation :

Attestation de formation, avis favorable adressé à l'employeur (titre NF C 18-510 remis pour modèle), valable 3 ans (recommandé pour le recyclage).

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr